

AVIS DE COURSE



Yacht Club des Abers

DU 3 AU 6 JUIN 2022

36^{ème} édition

200 MILLES SANS ESCALE

L'ABER
WRAC'H

HAND DEEP

TRANSMANICHE

EN DOUBLE OU ÉQUIPAGE

GÉOLOCALISATION EN DIRECT DE LA COURSE

L'Aber-Wrac'h - Hand Deep - L'Aber-Wrac'h

Retrouvez-nous sur



INSCRIPTION EN LIGNE

WWW.YC-ABERS.FR

Le Télégramme



RÈGLES APPLIQUÉES, LA RÉGATE EST RÉGIE PAR :

- Les règles telles que définies dans « règles de course à la voile, World Sailing. »
- Les prescriptions nationales et leurs annexes s'appliquant aux concurrents étrangers.
- Les règlements fédéraux.
- La partie B, section II du RIPAM, IRPCAS quand elle remplace les règles du chapitre II des RCV.
- En cas de traduction de cet avis de course, le texte en langue française prévaudra.

PUBLICITÉ

- Application de la réglementation 20 de World Sailing.

BATEAUX ADMIS (GUIDE OSIRIS-HABITABLE 2022)

- Les bateaux ayant un groupe net supérieur à 10.
- Les mini 6.50 et Pogo 6.50.
- Les Figaro Bénéteau 1, 2 et 3 et les Class 40.
- Le nombre maximum de bateaux inscrits est fixé à 75.

Ne sont pas admis : les bateaux des groupes A, B et L.

ÉQUIPEMENT

Tous les bateaux seront équipés d'une balise de géolocalisation mise à disposition par les organisateurs, qui permettra de connaître la position, le cap et la vitesse en temps réel.

Chaque bateau doit posséder :

- L'équipement de sécurité prévu pour la navigation semi-hauturière.
- Une énergie suffisante pour assurer le fonctionnement des feux et de la VHF pendant toute la durée de la course
- 1 moteur en bon état de fonctionnement et avoir une autonomie de carburant suffisante pour parcourir une distance de 110 milles. Un contrôle de jauge et de sécurité aura lieu à partir du jeudi 03 juin 2022.

OBLIGATION DES CONCURRENTS

Chaque concurrent doit être titulaire de la licence FFVoile 2022, validée par un médecin.

Le bateau doit être assuré et le skipper doit être majeur. Une autorisation parentale est exigée pour les équipiers mineurs de plus de 15 ans.

Un des membres de l'équipage au moins doit être titulaire du CRR (obligatoire en Angleterre)

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing et avoir une assurance en responsabilité civile d'un montant de 1,5 million euros. Ils peuvent également prendre une licence temporaire FFVoile 2022.

Ces documents devront être présentés au moment de l'inscription.

La carte d'identité formule HN/Osiris doit être à jour.

PARCOURS

Départ de l'Aber-Wrac'h le vendredi 03 juin, signal de départ à 18h00, à disposition du comité avant le 03 juin à 10h00, contournement de Hand Deep et retour à l'Aber-Wrac'h sans escale, soit une distance de 200 milles. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, retarder le départ de la course ou annuler le parcours initial en fonction des conditions météorologiques, **des conditions sanitaires et des contraintes liées au Brexit** et de proposer aux concurrents un parcours de substitution.

FERMETURE DE LIGNE (prévue à 17H le 06 Juin)

Si le départ est retardé en raison des conditions météo ou si le petit temps ne permet pas de faire l'aller/retour en Angleterre avant dimanche 17H, la fermeture de la ligne aura lieu le lundi matin 07 juin et la remise des prix aura lieu à 14H.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les concurrents devront :

- S'inscrire en ligne sur le site du Club (yc-abers.fr) avant le 28 mai. Nous adresser :
 - Soit un chèque de 120€ par bateau + 10€ par équipier y compris le skipper, avant le 21 mai 2022.
 - Soit un chèque de 150€ par bateau + 10€ par équipier y compris le skipper après le 21 mai 2022.

Les chèques ne seront pas débités avant le jour de la course.

CLASSEMENTS

- Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur temps.
- L'organisateur répartira les bateaux dans différents groupes de classement.
- Les bateaux d'une même série (minimum 5) feront l'objet d'un classement spécifique après extraction si nécessaire.
- Un classement spécifique sera fait pour les bateaux équipés par des étudiants des grandes écoles (minimum 3 bateaux).
- Le record Transmanche YCA 2022 : ouvert à tous types de bateaux.

IMPORTANT

- **Respect du protocole Covid en cours à la date de l'épreuve.**
- **Voir l'annexe aux avis de course sur l'adresse suivante:**
- **https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/coronavirus_club.asp#gsc.tab=0**

